

CAPACITE DE PRATIQUES MEDICO-JUDICIAIRES

Directeur du diplôme

Professeur Valéry HEDOUIN

Conditions d'inscription

Les titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats ainsi que les ressortissants d'un Etat Membre de l'Union Européenne **dès lors qu'ils ont accompli et validé la totalité de leurs études médicales.**

Durée du cycle

2 ans

Evaluation des connaissances

1) Examen probatoire préalable à l'inscription

(Sauf dispense prévue par l'arrêté du 10 janvier 2000)

Organisation du jury au niveau interrégional.

L'examen probatoire comprend des épreuves orales et écrites :

- motivations du candidat
- expérience professionnelle
- approche des situations à caractère médico-légal
- organisation de la justice en France
- responsabilités médicales
- secrets professionnels
- certificats médicaux
- lois du 29 juillet 1994 dites « lois bioéthique »

Peuvent être dispensés de l'examen probatoire, les candidats ayant effectué au cours de leur 3^{ème} cycle de médecine générale ou de médecine spécialisée six mois de stage dans les services de médecine légale agréés par le DESC de médecine légale.

Peuvent être dispensés de l'épreuve écrite de l'examen probatoire, les docteurs en médecine justifiant d'au moins 3 années d'activité professionnelle.

2) Modalités de validation des enseignements

1^{ère} année (les épreuves écrites portent sur l'enseignement de la première année)

2^{ème} année (les épreuves écrites portent sur l'ensemble de l'enseignement des deux années). En cas d'échec aux épreuves écrites avec obtention d'une note au moins égale à 8/20, le candidat est soumis à une épreuve orale de rattrapage organisée au niveau interrégional.

3) Modalités de validation des stages (préciser leur durée lorsqu'elle n'est pas fixée réglementairement)

Organisation du jury au niveau interrégional : cf arrêté du 10 janvier 2000.

Stage d'au moins 240 heures (pouvant correspondre à 30 journées de 8 heures ou 60 demi-journées de 4 heures) effectué dans des services agréés (unités de médecine légale, de toxicologie, d'urgences médico-légale, de traumatologie, de psychiatrie médico-légale, de médecine pénitentiaire, d'expertises médico-légales) comportant la participation aux opérations d'autopsies médico-légales, d'expertises et aux gardes médico-légales (levées de corps, examens, etc.).
Présentation des attestations de l'enseignant responsable.

4) Obtention du diplôme

L'obtention du diplôme nécessite la validation des stages (attestation obligatoire), la validation d'un mémoire, la réussite aux épreuves écrites.

Organisation de l'enseignement

1^{ère} année

Enseignement théorique

4 séminaires de 20 h chacun (3jours)

Objectifs : Reconnaître les morts suspectes et les situations de violence. Evaluer la gravité et le pronostic des violences. Déterminer la conduite à tenir sur le plan médico-légal.

Enseignement Pratique

Stage d'au moins 240 heures (30 journées de 8 h ou 60 demi-journées de 4 h) effectué dans des services agréés comportant la participation aux opérations d'autopsies médico-légales, d'expertises et aux gardes médico-légales (levées de corps, examens, etc).

2^{ème} année

Enseignement théorique

Objectifs : connaître les missions, les moyens et l'organisation des structures médico-légales pré-hospitalières et hospitalières.

Enseignement pratique

Stage d'au moins 240 heures (30 journées de 8 h ou 60 demi-journées de 4 h) effectué dans des services agréés et permettant d'acquérir les techniques suivantes :

- autopsie médico-légale selon les normes les plus récemment admises ;
- expertises et rédaction d'un rapport dans le cadre d'une expertise civile, pénale, administrative ;
- examen de personnes privées de liberté ;
- examen de victimes de violences sexuelles ;
- rédaction des certificats médico-légaux.

Droits d'inscription

TARIFS 2020-20221

Inscription principale : 502,00 €uros

- **251,00 €uros** avant l'examen Probatoire,

- **251,00 €uros** après réussite de l'examen probatoire

Tarifs susceptibles d'être modifiés

Pré-inscriptions

Joindre la demande de Pré-inscription accompagnée des pièces suivantes : *lettre de motivation + C.V. + copie de la carte d'identité + copie du diplôme de docteur en médecine + DES à :*
Merci de bien vouloir respecter le délai de dépôt du dossier « cachet de la poste faisant foi »

Faculté de Médecine Henri Warembourg
Pôle Formation – Service Scolarité – Bureau des Capacités
2^{ème} Etage – Madame Sikora Christelle
59045 LILLE Cedex

Renseignements - Inscriptions

Faculté de Médecine Henri Warembourg
Pôle Formation – Service Scolarité – Bureau des Capacités
2^{ème} Etage – Madame Sikora Christelle
59045 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 62 34 96 (ligne directe)
christelle.sikora@univ-lille.fr

Le programme détaillé est consultable sur le lien ci-dessous :
<http://medecine.univ-lille.fr/capacite/>